Récentes missions du président du CICR

1. Norvège et Suède

Répondant aux invitations des Croix-Rouges de Norvège et de Suède et des gouvernements respectifs de ces deux pays, le président du CICR, M. Cornelio Sommaruga s'est rendu à Oslo du 24 au 26 janvier 1988, puis à Stockholm du 27 au 29 janvier.

En Norvège, le président a eu des entretiens avec les dirigeants de la Croix-Rouge norvégienne: M. Björn Bruland, président de la Croix-Rouge norvégienne, S.A.R. la Princesse Sonja, vice-présidente, M. Odd Grann, secrétaire général, M. A. Torbjornsen, directeur du département des Relations extérieures et M. J. Egeland, responsable pour l'information. De même M. Sommaruga a tenu plusieurs réunions avec les représentants suivants du gouvernement norvégien et de l'administration publique: M. Gunnar Berge, ministre des Finances, Mme Gjesteby, secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères, Mme E. Nordbo, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

Le président a abordé avec ses hôtes les problèmes du financement du CICR. Sur ce point les représentants gouvernementaux ont annoncé une contribution spéciale, pour 1988, de 12 millions de couronnes norvégiennes (environ 2,5 millions de FS) pour l'appel en faveur de l'Afrique.

Le président du CICR exposa également la problématique actuelle de la ratification des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève.

Lors d'une conférence de presse, le président a brossé un tableau des activités du CICR dans différentes parties du monde, notamment en Ethiopie, au Soudan, en Afghanistan, en Israel et dans les territoires occupés. La situation au Sri Lanka et en Mozambique fut également abordée.

Le président Sommaruga a également donné une conférence publique à l'Institut Nobel à Oslo, sur le sujet «Challenges to the implementation of International Humanitarian Law: An operational survey of activities of the International Committee of the Red Cross, from the Middle East to Central America».

Enfin, le président a été reçu en audience privée par S.M. Olav V, Roi de Norvège et «patron» de la Croix-Rouge norvégienne, et par M. Kåre Willoch, président de la commission des Affaires étrangères du Storting.

En Suède, le président a été reçu par Mme G. Göransson, présidente de la Croix-Rouge suédoise, S.A.R. la Princesse Christina, Mme Magnuson, Vice-Présidente, M. A. Wijkman, secrétaire général et M. G. Bäckstrand, directeur des Relations internationales. Il s'est entretenu avec les dirigeants de la Société nationale de la question du financement du CICR et de plusieurs sujets concernant le Mouvement, notamment le développement des Sociétés nationales, la politique d'information du CICR, les événements liés au 125e anniversaire.

Le président a également eu des entretiens avec des représentants du gouvernement, notamment M. Pierre Schori, secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires étangères, et M. P. Söderberg, secrétaire d'Etat au Ministère pour la Coopération et le Développement.

Au cours de ces conversations, M. Sommaruga a particulièrement souligné l'appui généreux apporté par la Croix-Rouge suédoise et le gouvernement suédois aux actions spéciales du CICR. Il a abordé la problématique de la ratification des Protocoles et a remercié le gouvernement suédois pour son appui diplomatique.

Le président Sommaruga a en outre présenté à ses interlocuteurs, au Ministère suédois des Affaires étrangères, à l'organisme d'assistance suédois gouvernemental (SIDA), et au ministre de la Coopération pour le développement, un tour d'horizon des opérations actuelles du CICR.

Il s'est rendu également au centre de réhabilitation des victimes de la torture géré par la Croix-Rouge.

Enfin, le président du CICR a présenté une conférence sur «les défis de l'application du droit international humanitaire dans la pratique opérationnelle du CICR», devant de nombreux universitaires et diplomates, à l'Institut suédois pour les affaires étrangères.

2. Afrique australe

Le président Sommaruga a effectué des visites officielles dans cinq pays d'Afrique australe (Tanzanie, Zambie, Malawi, Mozambique et Zimbabwe) du 12 au 20 février 1988.

En choisissant l'Afrique australe pour sa première mission officielle sur le continent africain depuis son arrivée à la tête du CICR il y a neuf mois, M. Sommaruga a voulu exprimer la profonde préoccupation du CICR quant à l'ampleur des besoins humanitaires, résultant des conflits, dans cette partie du monde. Les importants problèmes humanitaires créés par le déplacement massif de populations à l'intérieur du Mozambique, ainsi que le sort des réfugiés et de ceux qui retournent dans leurs pays en Afrique australe en général, sont des sujets particuliers de préoccupation pour l'institution.

Au cours de sa visite, le président du CICR a rencontré les chefs d'Etat de Tanzanie, de Zambie, du Malawi, du Mozambique et du Zimbabwe, avec lesquels il a eu des échanges de vues constructifs, stimulants et positifs, qu'il a également poursuivis avec des ministres de ces cinq pays.

Il a souligné la spécificité du mandat humanitaire international du CICR, qui est d'agir dans des situations de conflit à travers le monde, avec neutralité, indépendance et impartialité, et qui consiste à protéger et à assister toutes les victimes.

Exprimant son appréciation pour la résolution ministérielle 1059 relative au CICR, adoptée par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) à Addis Abeba en 1986, M. Sommaruga a remercié les chefs d'Etat pour le soutien qu'ils ont apporté à l'action humanitaire du CICR et à ses principes humanitaires universellement reconnus.

Au cours de sa rencontre à Lusaka avec M. Kenneth Kaunda, Président de l'OUA, le président du CICR a abordé un certain nombre de sujets d'intérêts commun pour l'OUA et le CICR.

A Harare, il a eu un échange de vues similaire sur les problèmes humanitaires en Afrique et dans d'autres parties du monde avec le Président Robert Mugabe, en sa qualité de président du Mouvement des non-alignés.

Enfin, le président du CICR a pu aborder un certain nombre de sujets d'ordre humanitaire avec des représentants de l'African National Congress (ANC), du Pan African Congress (PAC) et de la South West Africa People's Organization (SWAPO).

M. Sommaruga a également rendu visite aux sièges des Sociétés nationales de la Croix-Rouge à Dar-es-Salaam, Lusaka, Lilongwe, Maputo et Harare. Il a discuté de leurs activités humanitaires avec leurs conseils exécutifs respectifs, afin d'accroître la contribution du CICR dans le domaine de la coopération avec ces Sociétés nationales. A la fin de sa visite, et considérant les souffrances actuelles du peuple

mozambicain, dont il s'est entretenu en détail à Maputo avec le Président Chissano, le président du CICR s'est déclaré convaincu que

— tous ceux qui sont concernés par les besoins humanitaires urgents de la population civile au Mozambique, où que ces femmes, enfants et autres personnes innocentes se trouvent,
— tous ceux qui ont une influence quelconque sur les événements responsables de leurs tragiques souffrances,

comprendront son appel et son souhait ferme que l'entière action humanitaire du CICR puisse être menée à bien, sans obstacles et sans délai.

3. Espagne

A l'invitation du gouvernement espagnol, le président Sommaruga s'est rendu en Espagne du 1er au 5 mars.

A Madrid, après avoir été reçu par LL.MM. le roi Juan Carlos et la reine d'Espagne, le président a tenu plusieurs réunions de travail avec des représentants du gouvernement espagnol, dont J. M. Cabrera, directeur général pour les organisations et les conférences internationales du Ministère des Affaires étrangères, M. F. Pepina-Robert, secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, et M. R. Vera Huidoboro, secrétaire d'Etat à la Sécurité de l'Etat. Les activités opérationnelles du CICR, le dossier de la ratification des Protocoles additionnels par l'Espagne et le financement du CICR ont été au centre des discussions ainsi que la question des visites de détenus politiques par les délégués du CICR. Un montant de 40 millions de pesetas (500 000 francs suisses) a été confirmé pour le budget ordinaire du CICR pour 1988, ce qui représente le double de la contribution octroyée en 1987.

Le président du CICR a été également reçu par M. Felipe González, président du gouvernement espagnol, et par M. Francisco Fernández Ordóñez, ministre des Affaires étrangères. Le président du gouvernement a confirmé au CICR tout l'appui diplomatique et financier nécessaire et s'est exprimé en faveur d'une accélération du processus de ratification des Protocoles.

Le président a eu une réunion de travail avec le Directoire et M. Leocadio Marín, président de la Croix-Rouge espagnole, et a prononcé un discours devant le Plenum extraordinaire de l'Assemblée suprême de la Croix-Rouge espagnole.

Durant son séjour, M. Sommaruga eut l'occasion de s'exprimer devant la presse écrite et audiovisuelle et prononça une conférence «Le CICR entre la politique et l'action humanitaire» devant 200 personnalités de la vie publique madrilène, dont plusieurs hauts fonctionnaires et de nombreux diplomates accrédités à Madrid.

Enfin, le président s'est rendu, le 3 mars, à Barcelone où il fut successivement reçu par M. Pascual Maragall, maire de Barcelone, par le directeur du Comité d'organisation des Jeux olympiques 1992, par M. Martí Jusmet, délégué du gouvernement espagnol en Catalogne et par M. A. Bassols, représentant du gouvernement de la région autonome de Catalogne, puis par le président et la direction de l'Assemblée catalane de la Croix-Rouge espagnole.

Le président de la République orientale de l'Uruguay au CICR

M. Julio María Sanguinetti, président de la République Orientale de l'Uruguay, a visité le 16 mars 1988, le siège du Comité international de la Croix-Rouge.

Il a été accueilli par le président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, entouré de membres du Comité et de cadres supérieurs de l'institution. M. Pär Stenbäck, secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, était également présent.

M. Sanguinetti a abordé diverses questions d'ordre humanitaire au cours d'un entretien privé avec M. Sommaruga.

Lors de sa visite, le président de l'Uruguay était notamment accompagné par M. Luis Barrios Tassano, ministre des Affaires étrangères, ainsi que par M. José María Araneo, ambassadeur et représentant permanent de l'Uruguay auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.